



Rapport moral de l'année 2025 de l'association Espace Médiation - EPE35

Introduction :

Au cours de l'année 2025, l'association a œuvré à soutenir et accompagner les missions telles que : **la médiation familiale, le soutien à la parentalité, la prévention, la promotion, les actions de formation, le conseil individuel et familial, le soutien aux familles et l'animation territoriale.**

L'association s'appuie sur un socle de valeurs comme notifié dans le projet associatif tel que **l'égalité, la neutralité et l'accès aux droits, l'ouverture, la responsabilisation, le pouvoir d'agir, la bienveillance et le respect de la personne.**

Vie associative :

Pour rappel, depuis sa création en 2005, l'association de type loi 1901 « Espace Médiation » s'inscrit dans le cadre d'une délégation de service public de mise en œuvre de la médiation familiale en appliquant son référentiel ainsi que son code de déontologie. L'association favorise également la mise en place d'expérimentations proches de celle-ci dont le dénominateur commun est le soutien à la parentalité, elle s'inscrit pleinement dans le contexte de l'économie sociale, solidaire et environnemental.

A l'initiative des administrateurs et soutenue par le directeur, il a été organisé une journée associative en présence des administrateurs et des professionnels afin de faire un état des lieux des actions existantes et de réfléchir au développement de différentes actions en se référant au projet associatif.

Autre temps fort ayant marqué la vie de l'association : l'organisation de la journée des 20 ans fêtée le 9 octobre 2025. Une belle journée, fruit d'une grande mobilisation des professionnels et des administrateurs.

Au cours de l'année 2025, les administrateurs ont également participé à des journées réseaux de nos partenaires.

Gouvernance :

Le conseil d'administration composé de 10 membres et le bureau se sont réunis à 5 reprises au cours de l'année 2025. La structuration entamée, il y a deux ans s'est consolidée.

Les trésoriers demeurent les interlocuteurs du directeur afin d'aborder les orientations budgétaires,

bilans et contact avec l'organisme bancaire.

Le président et la vice-présidente pour leur part abordent avec le directeur les projets et orientations du service. Les représentants des commissions sont invités à participer à certains bureaux pour faire part de l'avancée des dossiers et acter des décisions.

Le directeur est associé à l'élaboration de l'ordre du jour des bureaux et conseils d'administration et participe à ces instances. Le représentant des salariés participe au conseil d'administration pour exprimer les demandes sans voix délibérative mais n'assiste pas au débat sur les questions de ressources humaines.

Instance de Dialogue social :

Cette instance est un lieu d'échanges et de négociations sur des sujets collectifs pouvant porter sur l'organisation du travail, les conditions de travail et des thèmes sociétaux et environnementaux

Direction :

L'association se réfère au document unique de délégation garantissant le champ de compétences et de responsabilités du directeur dans le cadre d'une étroite collaboration avec le président. Le bureau entérine la poursuite des activités, des prises de décisions et d'orientations et les présente pour validation au conseil d'administration.

Ressources humaines :

L'association porte une attention permanente à la qualité de l'emploi et des conditions de travail. Il est à noter que l'année 2025 a été marquée par deux points venant impacter les conditions de travail : la durée importante des travaux et leurs nuisances au quotidien, ainsi que l'arrêt de la TMFPO entraînant une baisse d'activité et ayant un impact sur le sens du travail. À la suite de l'arrêt de la TMFPO, sur avis du directeur, l'association s'est engagée à maintenir les emplois pour permettre de conserver les moyens de développement et de promotion.

L'association s'engage à favoriser autant que possible les contrats de travail à durée indéterminée.

Actions soutenues par l'association :

L'association a poursuivi son soutien aux actions dans le domaine de la médiation familiale et des projets innovants dans le champ du soutien à la parentalité sur le territoire bretonnais et l'archipel de Saint Pierre et Miquelon,

L'association reste mobilisée en apportant son soutien au directeur et aux salariés et sera attentive aux nouvelles propositions issues des réflexions menées avec la justice et autres partenaires. L'association est convaincue de l'importance de poursuivre son implication au sein de la FNEPE et la FENAMEF afin de porter la voix de la médiation familiale et du soutien à la parentalité auprès des décideurs. Elle participe à la gouvernance et aux temps forts de ces fédérations.

Territoires :

L'association porte une attention et un soutien aux projets de développement sur les territoires dans l'idée « d'aller vers » afin de permettre aux citoyens d'avoir accès aux différents dispositifs portés par le service d'Espace Médiation EPE35.

Financement :

Dans ce contexte économique précaire, l'association est restée très vigilante et attentive aux orientations budgétaires des financeurs. Elle est restée pleinement engagée avec le directeur dans les démarches à l'égard des financeurs et a soutenu les orientations budgétaires du directeur dans un souci de pérennité financière, tout en favorisant le développement des nouvelles expérimentations portées par l'association dans une démarche d'innovation inscrite depuis sa création.

Partenariat :

Un des fondements de l'association s'inscrit dans l'importance du travail partenarial dans le cadre d'une organisation systémique au service des citoyens. L'association reste convaincue de l'importance de s'appuyer sur les opérateurs locaux en vue de développer des projets encadrés par des conventions, dans un esprit de coopération, d'innovation sociale entre partenaires et financeurs afin de pouvoir apporter des réponses adaptées au plus près des besoins des personnes.

Perspectives 2026 :

- Faire un état des lieux des actions menées et envisager des perspectives d'évolution dans le champ de la parentalité,
- Poursuivre et soutenir l'accompagnement au projet de médiation familiale dans le domaine de la protection de l'enfance en lien avec la justice et conseil départemental d'Ille et Vilaine,
- Poursuivre le soutien à la mise en œuvre de nouvelles actions et de nouveaux projets sur proposition du directeur et de l'équipe dans un esprit de co-construction et de coopération avec la ville de Rennes, Rennes Métropole, ELPE35, les partenaires sur le département d'Ille et vilaine, l'EPE44 et les partenaires de l'archipel de Saint Pierre et Miquelon,
- Soutenir et accompagner la réflexion et la mobilisation de l'association suite à l'arrêt de la TMFPO et envisager les alternatives et les financements possible,
- Poursuivre le projet de réhabilitation des locaux au 2 avenue d'Italie à Rennes,
- Mettre en œuvre des modalités de recrutement de nouveaux administrateurs en vue du renouvellement du conseil d'administration afin de préparer l'avenir,
- Poursuivre la réflexion et la mise en œuvre de la restructuration de la gouvernance.

Remerciements :

L'association remercie les représentants du comité des financeurs de la médiation familiale et des espaces rencontres pour leurs soutiens financiers et opérationnels aux actions et aux nouveaux projets ainsi que nos partenaires sur les différents territoires d'intervention.

Soyez assurés de notre engagement associatif pour porter les actions et les projets innovants.

L'association remercie également la Caisse de Prévoyance Sociale de Saint Pierre et Miquelon ainsi que ses partenaires pour sa reconnaissance de l'engagement du service, pour son soutien et sa coopération dans le cadre de la mise en œuvre de la mission de médiation familiale et des actions de soutien à la parentalité.

L'association remercie le directeur, Monsieur Sylvain Viseur, pour son implication en déployant ses compétences au service de l'association, pour son investissement et son engagement, en ayant la vigilance nécessaire au bon équilibre financier et au bon fonctionnement du service dans cette période souvent faite d'incertitudes.

Elle remercie les professionnelles du service de médiation familiale EPE 35 qui mettent leurs compétences, leurs savoir-faire et savoir-être aux services des familles et des partenaires tout en

poursuivant leur investissement à la participation du développement de l'association faisant preuve d'agilité, de créativité et d'adaptabilité comme lors de la journée des 20 ans.

Je remercie également les membres du conseil d'administration et du bureau pour leur investissement et engagement au cours de cette année 2025 avec toujours une importante implication, en mettant leurs diverses compétences au service de l'association pour son devenir.

L'association remercie nos prestataires extérieurs, le cabinet En phase ainsi que le cabinet du commissaire aux comptes pour leur accompagnement et conseils.

Conclusion

L'association Espace Médiation - EPE 35 est une association vivante restant mobilisée et engagée à porter les missions de médiation familiale et de soutien à la parentalité dans leur diversité, tout en soutenant le développement de nouvelles actions et projets. Elle reste attentive et combative face aux difficultés rencontrées, portée par un engagement de solidarité, d'accès aux droits, et de prévention.

Rennes, le :14/04/2026

Jacques FERLICOT

Président de l'association Espace Médiation - EPE35